

## Avis de Vente au plus offrant

### A.O. N° 28/2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Sept (07) Biens Immobiliers sis aux Berges du Lac, à Menzah V, à Montplaisir-Tunis et à Yasmine Hammamet (en Lots séparés):

Lot	Terrain	Titre Foncier	Lotissement	Vocation	Superf.	CUF	COS	Hau-teur
I	El Yasmine	140471 Tunis	Lotissement TF 139508 Tunis "les Résidences du Parc", Zone Nord-Est des Berges du Lac de Tunis à côté du siège de la Banque Zitouna et de la zone résidentielle de Jardin de Carthage et de "Tunis Sports City"	Habitat, Bureaux, Commerces	2 070 m <sup>2</sup>	5	0,6	44 m R+10

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
II	Camélia	40558 Tunis	N° 05, Rue El Hafsidès, Menzah V, Tunis. A proximité du complexe commercial "Cité Jamil" et du centre culturel et sportif du Menzah VI	Villa	725 m <sup>2</sup>	299 m <sup>2</sup>
				Appartement RDC S+1		90 m <sup>2</sup>
				Appartement 1 <sup>er</sup> Etage S+2		100 m <sup>2</sup>

Lot	Appartement	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
III	Pacha 86	116157 Tunis	Bureau BA5 Montplaisir, immeuble «Les Jardins du Pacha, Bloc B, 5 <sup>ème</sup> étage	Avenue kheireddine Pacha, Montplaisir-Tunis	S+3	69 m <sup>2</sup>
IV	Pacha 85	116156 Tunis	Bureau BB5 Montplaisir, immeuble «Les Jardins du Pacha, Bloc B ,5 <sup>ème</sup> étage		S+2	57 m <sup>2</sup>
V	Comert 11 meublé	588810 Nabeul	Immeuble Blue Ice 3 <sup>ème</sup> étage	Au centre de la zone touristique Yasmine Hammamet Ils surplombent le port de plaisance « Marina Hammamet » A proximité de l'espace de loisir « Carthage Land » et le complexe touristique « La Medina »	S+3	278 m <sup>2</sup>
VI	Comert 12 meublé	588811 Nabeul	Immeuble Blue Ice 4 <sup>ème</sup> étage		S+2	114 m <sup>2</sup>
VII	Comert 13 meublé	588812 Nabeul			S+3	280 m <sup>2</sup>

Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèque**. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leur vocation avant de participer à la présente procédure de cession.

**La résidence « Camélia » objet du lot II est composée d'une villa et de deux appartements actuellement loués (Mai et Novembre 2017).**

**Les appartements « Pacha 86 et Pacha 85 » objet des lots III et IV sont actuellement loués en tant que bureaux (Septembre 2018).**

**Les appartements « Comert » objet des lots V, VI et VII, sont meublés et aménagés à la manière «d'Appart 'Hôtels» de très haut standing accessibles par une entrée indépendante équipé par un ascenseur et une cage d'escalier avec des balcons ouvrants sur une terrasse d'une superficie de l'ordre de 600 m<sup>2</sup> pour l'appartement situé au 3ème étage.**

La vente porte sur les biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 10 Octobre au 14 Novembre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges  
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 28 /2016  
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à soixante dix mille dinars (**70 000 DT**) pour le **lot I**, à dix mille dinars (**10 000 DT**) pour le **lot II**, à quatre mille dinars (**4 000 DT**) pour chacun des **lots III et IV** et à quinze mille dinars (**15 000 DT**) pour chacun des **lots V, VI et VII**.

**La date limite** de remise des offres est fixée au **Mardi 15 Novembre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**

